



Mensuel de l'Armée du Salut - 127^e année - N°10 - 2017

Société

Une réforme également sociale

↳ Sébastien Goetschmann

Il y a 500 ans, le 31 octobre 1517, Martin Luther placardait ses 95 thèses contre les indulgences à la porte de l'église de Wittenberg. Sans le savoir, il venait de lancer un mouvement réformateur qui a influencé non seulement la structure de l'Eglise, mais également celle de la société de l'époque.

En cherchant à acquérir la certitude de son salut, Martin Luther a contribué à bouleverser la face de notre monde. Relativisons toutefois ces propos, en mentionnant que l'essor de l'imprimerie qui amène à une redécouverte du savoir et que l'esprit humaniste de l'époque ont également joué un rôle important, et que certains des points développés ci-dessous ne sont que des tendances esquissées lors de la Réforme.

Un homme libre

En relativisant toutes les institutions et pouvoirs humains (papes, prélats, théologiens, mais aussi princes et souverains), Martin Luther adopte la posture d'un homme souverainement libre. Cette position qui affirme qu'il faut obéir à Dieu et non à son prince lorsque celui-ci est en tort, ainsi que sa traduction en allemand du Nouveau Testament sont les prémices de la



La statue de Martin Luther, devant l'hôtel de ville de Wittenberg, Bible ouverte en mains

démocratie et de l'accès généralisé aux savoirs. Cela amènera aussi le soulèvement de la population. Les gens simples peuvent désormais mettre en cause les prétentions de la noblesse et du clergé, jusque-là justifiées par la volonté de Dieu.

Même si Luther la désavoue de façon virulente, il a ouvert la brèche à la

↳ page 2



Bâti sur le rocher
↳ page 3



Eloge de la célébration
↳ pages 4-5

A l'occasion des 500 ans de la Réforme, ce numéro d'Espoir relate certaines évolutions sociales amenées par cette dernière.

Il y a 500 ans, le 31 octobre 1517, Martin Luther placardait ses 95 thèses contre les indulgences à la porte de l'église de Wittenberg. Sans le savoir, il venait de lancer un mouvement réformateur qui a influencé non seulement la structure de l'Eglise, mais également celle de la société de l'époque.

A-t-on le droit de célébrer nos propres réussites ou est-ce faire preuve d'orgueil ? C'est la question que s'est posée la major Sylvette Huguenin dans les pages 4 et 5 de ce numéro.

Auteur

La Rédaction

Publié le

17.10.2017